

Agenda

PEYROLLES
Cérémonie
républicaine en
hommage à l'ancien
maire Claude Long

Une cérémonie républicaine organisée en hommage à Claude Long, maire de Peyrolles-en-Provence de 1989 à 2001, décédé vendredi 23 janvier à l'âge de 81 ans. Celle-ci se déroulera demain à Peyrolles-en-Provence, selon le programme suivant : à 12h30, accueil des officiels et du public, dans la cour du château, et à 13h, lancement de la cérémonie républicaine. À la suite de cette cérémonie républicaine, une cérémonie religieuse se tiendra à 14h, dans l'église Saint-Pierre de Peyrolles-en-Provence. "Ce temps de recueillement et d'hommage sera l'occasion de saluer l'engagement et la mémoire de Claude Long, en présence des autorités, de ses proches et des citoyens", précise la municipalité dans un communiqué.

CABRIÈS
Du théâtre pour les
enfants

Tout le monde connaît Blanche Neige... Imaginez un instant que l'histoire se passe aux Caraïbes, aux Amériques, dans l'océan Indien... Dans les plantations d'une époque coloniale hors du temps... Et que Blanche Neige ne soit pas une mais deux : l'une a la peau blanche comme le coton, l'autre a la peau noire comme le café. Deux sœurs de lait, unies mais liées à deux mères que tout oppose... Dans cette adaptation originale, présentée demain 17h à 18h à la Maison des arts, et tissée de traditions africaines, haïtiennes et de chants créoles, la conteuse Suzel Barbaroux accueille le public au son de sa voix et de sa kora, et l'embarque sur une terre entre deux mondes, dans une quête d'identité, de fraternité et de célébration de la vie...

Entrée adulte : 5 €. Gratuit pour les enfants.

VENTABREN
Spectacle "Les
Canailles"

Avec le spectacle *Les Canailles*, Claude Grateau et ses compères proposent de revivre des années mythiques à travers des arrangements personnalisés, fidèles à l'esprit original tout en y apportant une touche actuelle, au son des chansons de Johnny Hallyday, Eddy Mitchell et Jacques Dutronc. Le rendez-vous est donné jeudi à 19h au Théâtre du Scribe et la Bayadère.

Informations et réservation : www.lescribeetlabayadere.fr

Une marche contre le projet de parc photovoltaïque

LAMBESC Une courte fenêtre ensoleillée aura permis à une centaine de personnes de participer, dimanche dernier, à la marche contre le futur parc photovoltaïque prévu sur le lieu-dit de Roquerousse.

À l'appel du Collectif de défense des collines, une centaine de personnes se sont rassemblées dimanche dernier à Cazan-Vernègues pour protester contre le projet de futur parc photovoltaïque prévu sur le lieu-dit de Roquerousse, sur la commune de Lambesc. La mobilisation a pris la forme d'une marche d'une vingtaine de minutes. Tout le long du parcours, plusieurs participants ont tenu à expliquer les raisons de leur présence.

Venus de Salon-de-Provence, Patrice et Fabienne dénoncent ce projet : "On considère que les panneaux solaires ont toute leur place sur les parkings, sur les bords des autoroutes, mais pas sur des zones Natura 2000 comme ici à Roquerousse." Même constat du côté d'Eric, habitant de Vernègues, qui propose une solution à plus grande échelle. "Il y a un non-sens évident ici mais aussi sur le plan national. Il pourrait y avoir un meilleur cadre législatif qui supporterait les communes à investir dans le solaire mais de façon intelligente et raisonnée pour tout le monde, sur des toitures de



Une marche pour dire non au projet photovoltaïque de Roquerousse était organisée par le Collectif de défense des collines. / PHOTO P.B.

bâtiments publics mais pas au détriment de la biodiversité", explique-t-il.

Et d'ajouter : "Là, on voit bien qu'on laisse faire un intérêt économique sans se soucier du reste. C'était important d'être présent. Il y a un vrai enjeu de société. Mais j'espère que cette dimension environnementale

sera, à terme, entendue." Le plateau de Roquerousse, sur l'emplacement du futur parc photovoltaïque, marquait ainsi l'arrivée finale de la marche, en présence de plusieurs gendarmes mobilisés pour l'événement.

Laura Mouly, porte-parole du collectif, profite de cette pause

ensoleillée pour détailler, à nouveau, ce projet qu'elle juge "complètement injustifié". "On parle d'une emprise de 21 hectares dont 10 hectares clôturés, de plus de 20 000 panneaux, de pistes carrossables pour les poids lourds au beau milieu des collines, d'un raccordement souterrain jusqu'à

Lambesc de plus de six kilomètres", énumère-t-elle.

Selon l'organisatrice, le projet souffrirait d'un "manque de transparence reposant sur des informations trompeuses, voire mensongères et qui minimise surtout les impacts environnementaux".

"Très belles
zones boisées"

Elle dénonce notamment un impact sur les zones jusqu'ici préservées de toute activité humaine. "De magnifiques zones de garrigue et de très belles zones boisées vont être rasées alors que les arbres justement stockent et captent le dioxyde de carbone. Déboiser pour décarboner c'est aberrant", signale-t-elle.

En conclusion, Laura Mouly insiste sur les préconisations du groupe d'experts intergouvernemental (Giec) sur l'évolution du climat qui estime que les "solutions climatiques comme celles de Roquerousse qui sacrifient la biodiversité sont contre-productives à long terme". Elle termine son discours en citant sa fille : "Nos collines ne sont pas à vendre, notre futur est à défendre."

Philippe BEAL

JOUQUES

Humour et autodérision lors des vœux

Vendredi dernier, la cérémonie des vœux du maire s'est distinguée par une mise en scène symbolique, un discours volontairement décalé et un message appuyé sur l'usage des réseaux sociaux.

La cérémonie des vœux du maire de Jouques, Eric Garcin, organisée vendredi dernier, s'est ouverte par une vidéo originale. Le film mêlait larges vues aériennes du territoire, paysages dominants, images du patrimoine et scènes du quotidien, ponctuées de rappels de projets et d'événements marquants menés en 2025, ainsi que de plusieurs opérations structurantes. Une approche volontairement

éloignée des formats protocolaire habituels, privilégiant la narration et l'image pour introduire la cérémonie.

Sur scène, le maire a fait le choix de s'entourer des membres du conseil municipal des jeunes, récemment renouvelé, plutôt que de l'ensemble du conseil municipal. Une manière assumée de mettre en avant l'engagement des plus jeunes dans la vie communale. Les élus et représentants institutionnels ont rejoint la scène en fin de cérémonie pour la traditionnelle photo collective.

"Sortez de l'anonymat"

Dans un discours volontairement écourté, le maire a adopté un registre mêlant humour et autodérision, évoquant avec légèreté les contraintes liées à la période de réserve pré-électorale. Jouant de ce



Eric Garcin lors de la cérémonie des vœux, entouré des membres du conseil municipal des jeunes. / PHOTO J.D.

cadre, il a installé un ton décalé tout en maintenant une proximité avec le public.

Un message appuyé à également été adressé sur l'usage des réseaux sociaux et l'anonymat, appelant à des échanges plus responsables et respec-

tuels. "Sortez de l'anonymat, assumez vos propos et n'oubliez pas de dire merci lorsque vous obtenez une réponse", a lancé l'édile, invitant les auteurs de critiques anonymes à soigner leur expression et à reconnaître les réponses apportées.

Un message appuyé à également été adressé sur l'usage des réseaux sociaux et l'anonymat.

La cérémonie a par ailleurs permis de saluer des engagements locaux. L'association des Amis de Jouques a été mise à l'honneur pour son action en faveur du patrimoine communal. Son président, Guy Lambert, s'est vu remettre la médaille de la Ville. La même distinction a été attribuée à Quentin Gérard, champion de France et du monde de crossfit, récompensé pour ses performances sportives de haut niveau.

Jennifer DELEPLACE